



COMITE REGIONAL
DU SPORT AUTOMOBILE
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE



28^{ème} RALLYE NATIONAL DES VINS "MACON"

27 – 28 – 29 MAI 2011

Organisé par
**ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE
DES VINS « MACON »**

COUPE DE FRANCE DES RALLYES 1^{ère} DIVISION

COEFFICIENT 5

RÈGLEMENT PARTICULIER
Ce règlement complète le règlement standard des Rallyes Français
Coupe de France des Rallyes

COMITE D'HONNEUR

Mr François PATRIAT	Président du Conseil Régional de Bourgogne
Mr François PHILIZOT	Préfet de Saône-et-Loire
Mr Jean-Patrick COURTOIS	Sénateur Maire de la Ville de Mâcon
Mr Gérard VOISIN	Député-maire de la Ville de Charnay-Lès-Mâcon
Mr Jean BERTHAUD	Adjoint aux Sports de la Ville de Mâcon
Mr Nicolas DESCHAUX	Président de la Fédération Française du Sport Automobile
Mr Bernard DEMEUZOIS	Président du Comité Régional du Sport Bourgogne Franche Comté Vice-président FFSA.
Mr ARNAUD Fabrice	Gamarvin.
Mr AUBINEL Jean-Michel	Président de l'Union des Producteurs de Vins Mâcon
Mr Thierry CHEVENET	Président du Syndicat des Fromages du Mâconnais
Mme/Mr les Conseillers Régionaux	
Mme/Mr les Conseillers Généraux	
Monsieur le Directeur du service des Routes et des Infrastructure du département	
Monsieur le Directeur des Services Techniques de la Ville de Mâcon	
Mr le Commandant du S.D.I.S. de Saône-et-Loire	
Mme/Mr les Maires des Communes traversées	

TABLE DES MATIERES

PROGRAMME DU RALLYE.....	4
SAMEDI 28 MAI 2011	4
DIMANCHE 29 MAI 2011	4
DIMANCHE 29 MAI 2011	4
ARTICLE 1 : ORGANISATION	5
COMITE D'ORGANISATION	5
1.1 OFFICIELS DE L'ÉPREUVE :	6
1.2 ÉLIGIBILITÉ :	7
1.3 VÉRIFICATIONS :	7
ARTICLE 2 : ASSURANCES	7
ARTICLE 3 : CONCURRENTS ET PILOTES	7
3.1 DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS :	7
3.1.10 Le nombre d'engagés est fixé à 150 voitures maximum.	7
3.1.11 Les droits d'engagement sont fixés à:	7
3.1.12 La demande d'engagement doit être accompagnée de:	7
3.1.15 Remboursement	7
3.3 ORDRE DE DEPART :	7
ARTICLE 4 : VOITURES ET ÉQUIPEMENTS.....	8
4.3 ASSISTANCE :	8
ARTICLE 5 : PUBLICITÉ	8
ARTICLE 6 : SITES ET INFRASTRUCTURES.....	8
6.1 DESCRIPTION :	8
6.2 RECONNAISSANCES :	8
6.2.6 Durée:	8
ARTICLES 7 - 8 - 9 :	9
ARTICLE 10 : PRIX ET COUPES	9
CLASSEMENT FEMININ:	9
TROPHEE BERNARD DONGUES:	9
10.1: REMISE DES PRIX	9
ANNEXES.....	10

PROGRAMME DU RALLYE

Date d'ouverture des engagements et parution du règlement	18 avril 2011
Date de clôture des engagements	16 mai 2011
Date de distribution du road book - Secrétariat ASA	21 mai 2011 entre 8 h 00 et 16 h 00 22 mai 2011 entre 8 h 00 et 12 h 00
Date de début des reconnaissances	21 mai 2011 à partir de 9 h 00
Date et heures des vérifications administratives	27 mai 2011 de 19 h 30 à 22 h 00
Date et heures des vérifications techniques	27 mai 2011 de 20 h 00 à 23 h 00
Heure de mise en place du parc fermé	27 mai 2011 à 19 h 30
Première réunion du collège des commissaires sportifs	27 mai 2011 à 23 h 45
Date de publication de la liste des équipages admis au départ et l'ordre et heures de départ de la première étape	28 mai 2011 à 0 h 15

SAMEDI 28 MAI 2011

Parking Paquier Saint Antoine

Départ 1 ^{ère} étape (première voiture).	11 h 00
Arrivée 1 ^{ère} étape (première voiture).	18 h 54
Affichage du Classement Partiel Provisoire à l'issue De la 1 ^{ère} Etape et de l'ordre et heures de départ de la 2 ^{ème} Etape	23 h 00

DIMANCHE 29 MAI 2011

Parking Paquier Saint Antoine

Départ 2 ^{ème} étape (première voiture).	08 h 15
Arrivée du Rallye (première voiture) Podium.	14 h 50
Vérifications finales.	
Affichage du résultat final provisoire 30' après l'entrée En parc fermé du dernier concurrent. Il devient définitif 30' après l'affichage du résultat final provisoire.	

DIMANCHE 29 MAI 2011

Parc des Expositions Remise des prix du 28^{ème} RALLYE NATIONAL DES VINS "MACON"
À partir de 18 h 30.

ARTICLE 1 : ORGANISATION

L'ASA des Vins "Mâcon" organise les **27 – 28 – 29 mai 2011**.

Le 28^{ème} RALLYE NATIONAL DES VINS "MACON"
COUPE DE FRANCE DES RALLYES 1ère DIVISION.

Le présent règlement a été approuvé par le Comité Régional du Sport Automobile BOURGOGNE FRANCHE-COMTE sous le visa n° 14 en date du 4 février 2011 et a été enregistré à la Fédération Française du Sport Automobile (F.F.S.A.) sous le permis d'organisation n° 67 du 23 février 2011.

COMITE D'ORGANISATION

Président : **Jacques NOMBLOT**

Membres : Jean-Luc BERTHELON, Dominique BUIRET, Jean-Michel CARRIER, Marine CHEVAT, Marie-Claude DARBON, René DARBON, Alexandre DARD, Catherine DESMARIS, Amélie FAUSSURIER, Marie-Pierre FEUILLET, Alexandre FORET, Patricia JUSSOT, Patrick LAPALUS, Jean Paul LEGRAND, Yveline MARICHY, Jean-Yves MARICHY, Daniel NIGIL, François NOBLET, Michel PAIRE, Christine PONSARD, Pascal PONSARD, Frédéric RENAUD, Lucien ROBERT, Yves SENDRA, Catherine THIMON.

Secrétariat du Rallye:

ASA DES VINS "MACON"	Tél	03 85 29 00 03
1099, Rue des frères Lumière	Fax	03 85 29 15 21
71000 MACON	Port	06 11 42 81 27
	E-mail	asa.vinsmacon@free.fr
		www.rallyedesvinsmacon.com

Secrétariat ouvert au siège le 21 mai (de 8 h 00 à 16 h 00) et 22 mai (de 8 h 00 à 12 h).
Permanence du Rallye les 28 – 29 mai 2011 au Parc des Expositions à Mâcon.

Vérifications:

Administratives	au Parc des Expositions à Mâcon.
Techniques	au Parking Paquier Saint Antoine.
Accueil Officiels et Commissaires	au Parc des Expositions à Mâcon.
Accueil Presse - Salle de Presse	au Parc des Expositions à Mâcon.
Direction de Course	au Parc des Expositions à Mâcon.
PC Sécurité	au Parc des Expositions à Mâcon.



1.1 OFFICIELS DE L'ÉPREUVE :

Président du collège FFSA

Membres

Commissaire sportif stagiaire

Secrétaire du Collège des Commissaires Sportifs

Observateur FFSA

Directeur de Course :

Directeur de Course Adjoint :

Adjoints à la Direction Délégués

PC Course

Vérifications Administratives

Gilbert Parc regroupement

Vérifications Techniques /publicité

Départs et Arrivées Podium, Parc fermé

Ouverture de route - contrôle Sécurité

Délégué préfecture

Ouverture de route - Tricolore

Commissaire technique Responsable

Commissaires techniques

Directeurs de Course Délégués Départ ES

Chargé des relations avec les Concurrents

Juge de fait

Service Classement-, Informatique

Responsable Service Presse

Adjoint service Presse

Webmaster site internet

Responsable de la sécurité

Médecin Chef

Médecin coordinateur adjoint voiture médicale

Voiture balai

Vérifications du parcours

Responsable rédaction Info rallye

Responsable des structures

Responsable du Parc D'assistance

Responsable des Coupes

Speakers Officiels, animations

Responsables liaisons radio sur les ES

Responsables matériel sur ES

Responsables des lignes téléphones et fax

Responsable des réseaux CB

Responsables commissaires

Jean Claude CRESP

Alain MAHE

Christopher MEHMELL

Sébastien GODREFIN

Marie Pierre FEUILLET

Etienne FORGET

Michel LAROU LANDIE

Loriano TOSI

Jean Charles BIDAL

Serge FREVILLE

Gérard PLISSON

Denis MOCELLIN

Gilbert MERMET

Hervé BESSON

Denis MOCELLIN

Jean Yves MARICHY

Louis PRIANO

Antoine CASANOVA

Claude CUENO

André BOIVIN

Patrick MAIRET

Michel SENNERICH

Christian BONIN

Michel GUYOT

Jean-Paul LEGRAND

Jacky BERTRAND

Michel POTHEAU

Thierry HERITIER

Françoise FREVILLE

Annie RIOUX

Hervé BESSON

Jean CARL ANNOVAZZI

Joël JUGNOT

Jacques LEGAL

Franck HEBERT

Georges COLIN

Christine PONSARD

Catherine THIMON

Pascal BLOUZARD

Jean Yves MARICHY

François COUDRAY

Daniel DEBATTY

Gérard LEGIOT

Jean Luc DARBON

Ecurie GEVAUDAN

Patrick LAPALUS

René DARBON

Lucien ROBERT

Elie MICHON

Christine THEURIET

Gilles GAILLARD

LVMC

Dominique BUIRET

Didier GUDEFIN

Yves SENDRA

Catherine DESMARIS et Jean-Michel CARRIER

A l'exception du collège des Commissaires Sportifs, tous les Officiels nominativement désignés dans ce règlement sont **Juges de Faits**.

1.2 ÉLIGIBILITÉ :

Le 28^{ème} RALLYE NATIONAL DES VINS "MACON" (Epreuve NPEA) compte pour :
La Coupe de France des Rallyes 1^{ère} Division Pilote et Copilotes, Coefficient 5.
Challenges Bourgogne Franche-Comté 2011.
Citroën Trophy Racing.
Trophée Pirelli.

1.3 VÉRIFICATIONS :

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Contrôles en avance non autorisés

Vérifications Administratives:

Vendredi 27 mai 2011 de 19 h 30 à 22 h 00. Parc des Expositions Mâcon

Vérifications Techniques:

Vendredi 27 mai 2011 de 20 h 00 à 23 h 00. Parking Pasquier Saint Antoine

Les vérifications finales seront effectuées au:

Garage RENAULT THIVOLLE **Taux horaire de la main d'œuvre : 45 € TTC.**

KM 400 71000 MACON

Tél. 03 85 32 78 00

ARTICLE 2 : ASSURANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 3 : CONCURRENTS ET PILOTES

3.1 DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS :

Tout concurrent qui désire participer au 28^{ème} RALLYE NATIONAL DES VINS "MACON" doit adresser au secrétariat du Rallye (1099, Rue des Frères Lumière - 71000 MACON) la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée, avant le **16 Mai 2011 à minuit** (le cachet de la poste faisant foi).

3.1.10 Le nombre d'engagés est fixé à 150 voitures maximum.

3.1.11 Les droits d'engagement sont fixés à:

Avec la publicité facultative des organisateurs	600 €
Sans la publicité facultative des organisateurs	1 200 €
Equipages complets «ASA Vins Mâcon»	540 €

3.1.12 La demande d'engagement doit être accompagnée de:

- de la photocopie de la première page de la fiche d'homologation de la voiture.
- de la photocopie de la carte grise de la voiture ou du document correspondant.
- de la photocopie des permis de conduire du pilote et du copilote.
- de la photocopie des licences du concurrent, du pilote et du copilote.
- du montant des droits d'engagement.
- une photo d'identité pilote et copilote.
- feuille du palmarès.
- véhicule de reconnaissance.

L'engagement comprend la prime d'assurance garantissant la responsabilité civile du concurrent à l'égard des tiers et également un sticker « ASSISTANCE ».

3.1.15 Remboursement

Conforme au règlement standard FFSA.

3.3 ORDRE DE DEPART :

Le premier concurrent du rallye national partira 15 minutes après le dernier concurrent VHC.
Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 4 : VOITURES et ÉQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

4.3 ASSISTANCE :

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

4.3.1.2

L'assistance est interdite sur la totalité du parcours, hormis dans le parc d'assistance mentionné dans le règlement particulier et le road-book du rallye.

4.3.2.1

Seuls les véhicules porteurs du sticker « ASSISTANCE RALLYE DES VINS MACON 2011 », seront admis dans le parc d'assistance.

Il ne sera délivré gratuitement qu'un seul sticker de véhicule d'assistance par voiture engagée, eu égard à la superficie restreinte du parc d'assistance (travaux).

Un véhicule d'assistance pourra faire l'assistance à plusieurs voitures.

La surface occupée dans le parc sera limitée à 50m² pour une voiture et 90m² pour deux voitures. Le nombre de mécaniciens par voiture n'est pas limité. Dans la mesure de la superficie restant disponible tout m² supplémentaire sera facturé 15€.

Tous véhicules d'accompagnement, suiveurs sont interdits dans le parc assistance.

4.3.2.2 Zone de ravitaillement

Le ravitaillement en carburant se fera exclusivement au parc d'assistance.

ARTICLE 5 : PUBLICITÉ

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Les publicités obligatoires et facultatives seront précisées ultérieurement par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6 : SITES ET INFRASTRUCTURES

Voir tableau en annexe.

6.1 DESCRIPTION :

Le 28^{ème} RALLYE NATIONAL DES VINS «MACON» représente un parcours de 455,620 kms. Il est divisé en 2 étapes et 4 sections, comportant 12 Epreuves Spéciales (6 E.S. différentes) et totalisant 154,540 kms. L'itinéraire figure dans l'annexe ci-jointe.

6.2 RECONNAISSANCES :

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Trois passages maximum dans chaque spéciales.

6.2.6 Durée:

Il y a 4 JOURS DE RECONNAISSANCES (voir tableau en annexe).

samedi 21 mai, dimanche 22 mai, Jeudi 26 mai et Vendredi 27 mai 2011.

Aucun Road Book ne sera expédié.

Un carnet d'infraction sera remis avec le Road Book et devra être rendu aux Contrôles Administratifs.

L'heure de convocation aux vérifications administratives sera donnée lors de la remise du RoadBook.

ARTICLES 7 - 8 - 9 :

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

L'organisateur décline toute responsabilité pour le dépannage et le rapatriement des voitures accidentées, en panne, celui-ci restant à la charge du concurrent.

ARTICLE 10 : PRIX ET COUPES

Scratch	
au premier	850 €
au deuxième	500 €
au troisième	350 €
Total =	1.700 €

Classement par Groupes : A, N-FN, F2000, GT, R, Z	
au premier si 3 partants	300 €
au premier si plus de 5 partants	600 €
au deuxième si entre 6 et 10 partants	400 €
au troisième si plus de 10 partants	250 €
Total = 1300 x 6 =	7.800 €

Classement par Classes					
Nombre de Partants	1 à 4	5 à 7	8 à 10	11 à 17	18 et +
au premier	600 €	600 €	600 €	600 €	600 €
au deuxième		500 €	500 €	500 €	500 €
au troisième			400 €	400 €	400 €
au quatrième				300 €	300 €
au cinquième					200 €
Total = 2 000 € X 22 =	44.000 €				

CLASSEMENT FEMININ:

A la première 600 €

TOTAL GÉNÉRAL DES PRIX DISTRIBUABLES = 54.100 €.

Un **PRIX DE 850 €** sera attribué par tirage au sort parmi les équipages primés à la classe, hors scratch et groupe.

Des coupes seront attribuées au classement général, au groupe, à la classe et au premier classement féminin.

Les coupes ne seront pas cumulables.

TROPHEE BERNARD DONGUES:

Trois équipages complets «ASA des VINS MACON» classés seront tirés au sort lors de la remise des prix et se verront remettre une prime de 150€ (présence obligatoire à la remise des prix).

10.1: REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu le Dimanche 29 mai 2011 à partir de 18 h 30 au Parc des Expositions de Mâcon. Prix et Coupes ne seront remis qu'aux équipages se présentant au complet et en tenue correcte.

ANNEXES

	Km E.S.	Km liaison	Km total	Temps partiel	1ère voiture	Dernière voiture	Moyenne horaire
SAMEDI 28 MAI 2011							
1^{ère} Section							
CH 0	Sortie Parc Fermé		0,000	0,000		11 h 00	14 h 00
CH 0A	Entrée Assistance		0,580	0,580	0 h 05	11 h 05	14 h 05
CH 0B	Sortie Assistance		0,000	0,000	0 h 12	11 h 17	14 h 17
CH 1	BOURGVILAIN		26,460	26,460	0 h 45	12 h 02	15 h 02
DES 1	BOURGVILAIN/SERRIERES		0,100	0,100	0 h 03	12 h 05	15 h 05
AES 1	SERRIERES	18,280					
CH 2	VERZE		14,350	32,630	0 h 40	12 h 45	15 h 45
DES 2	VERZE/ AZE		0,110	0,110	0 h 03	12 h 48	15 h 48
AES 2	AZE	13,400					
CH 3	LUGNY		10,820	24,220	0 h 35	13 h 23	16 h 23
DES 3	LUGNY/VIRE		0,130	0,130	0 h 03	13 h 26	16 h 26
AES 3	VIRE	10,430					
CH 3A	Entrée regroupement		19,490	29,920	0 h 41	14 h 07	17 h 07
2^{ème} Section							
CH 3B	Sortie regroupement		0,000	0,000	0 h 40	14 h 47	17 h 47
CH 3C	Entrée Assistance		1,030	1,030	0 h 10	14 h 57	17 h 17
CH 3D	Sortie assistance		0,000	0,000	0 h 30	15 h 27	17 h 47
CH 4	BOURGVILAIN		26,460	26,460	0 h 45	16 h 12	18 h 32
DES 4	BOURGVILAIN/SERRIERES		0,100	0,100	0 h 03	16 h 15	18 h 35
AES 4	SERRIERES	18,280					
CH 5	VERZE		14,350	32,630	0 h 40	16 h 55	19 h 15
DES 5	VERZE/ AZE		0,110	0,110	0 h 03	16 h 58	19 h 18
AES 5	AZE	13,400					
CH 6	LUGNY		10,820	24,220	0 h 35	17 h 33	19 h 53
DES 6	LUGNY/VIRE		0,130	0,130	0 h 03	17 h 36	19 h 56
AES 6	VIRE	10,430					
CH 6A	Entrée Assistance		19,900	30,330	0 h 41	18 h 17	20 h 37
CH 6B	Sortie Assistance		0,000	0,000	0 h 30	18 h 47	21 h 07
CH 6C	Entrée parc fermé		0,580	0,580	0 h 07	18 h 54	21 h 14
JOUR 1	Total kms ES =	84,220					
	Total liaisons =		145,520			0,367 ES/ Rallye	
	Total rallye =			229,740			
	Total Temps =				7 h 54		

	Km E.S.	Km liaison	Km total	Temps partiel	1ère voiture	Dernière voiture	Moyenne horaire
DIMANCHE 29 MAI 2011							
3^{ème} Section							
CH 6D	Sortie Parc Fermé		0,000		8 h 15	10 h 45	
CH 6E	Entrée Assistance		0,580	0 h 05	8 h 20	10 h 50	
CH 6F	Sortie Assistance		0,000	0 h 12	8 h 32	11 h 02	
CH 7	FUISSE		12,190	0 h 25	8 h 57	11 h 27	29,3
DES 7	FUISSE/BUSSIÈRES		0,180	0 h 03	9 h 00	11 h 30	
AES 7	BUSSIÈRES	12,540					
CH 8	BISSY		21,600	0 h 40	9 h 40	12 h 10	51,2
DES 8	BISSY/CHISSEY		0,150	0 h 03	9 h 43	12 h 13	
AES 8	CHISSEY	10,910					
CH 9	ROYER		8,630	0 h 25	10 h 08	12 h 38	46,9
DES 9	ROYER/VERS		0,150	0 h 03	10 h 11	12 h 41	
AES 9	VERS	11,710					
CH 9A	Entrée regroupement		33,580	0 h 50	11 h 01	13 h 31	54,3
4^{ème} Section							
CH 9B	Sortie regroupement		0,000	0 h 20	11 h 21		
CH 9C	Entrée Assistance		1,030	0 h 10	11 h 31	13 h 41	
CH 9D	Sortie Assistance		0,000	0 h 30	12 h 01	14 h 11	
CH 10	FUISSE		12,190	0 h 25	12 h 26	14 h 36	29,3
DES 10	FUISSE/BUSSIÈRES		0,180	0 h 03	12 h 29	14 h 39	
AES 10	BUSSIÈRES	12,540					
CH 11	BISSY		21,600	0 h 40	13 h 09	15 h 19	51,2
DES 11	BISSY/CHISSEY		0,150	0 h 03	13 h 12	15 h 22	
AES 11	CHISSEY	10,910					
CH 12	ROYER		8,630	0 h 25	13 h 37	15 h 47	46,9
DES 12	ROYER/VERS		0,150	0 h 03	13 h 40	15 h 50	
AES 12	VERS	11,710					
CH 12A	Entrée regroupement		33,990	0 h 50	14 h 30	16 h 40	54,8
CH 12B	Sortie regroupement		0,000	0 h 10	14 h 40	16 h 50	
CH 12C	Entrée parc fermé		0,580	0 h 10	14 h 50	17 h 00	
JOUR 2	Total kms ES =	70,320			0,311 ES/ Rallye		
	Total liaisons =		155,560				
	Total rallye =			225,880			
	Total temps =				6 h 35		

ARTICLE 6.2 PROGRAMME DES RECONNAISSANCES

Epreuve Spéciale	KMS	Départ / Arrivée	SAMEDI 21 MAI	DIMANCHE 22 MAI	JEUDI 26 MAI	VENDREDI 27 MAI
ES/SS 1 - 4	18,280	BOURGVILAIN / SERRIERES	9 h -18 h	non autorisées	8 h - 18 h	non autorisées
ES/SS 2 - 5	13,400	VERZE / AZE	9 h -18 h	non autorisées	8 h - 18 h	non autorisées
ES/SS 3 - 6	10,430	LUGNY - VIRE	non autorisées	8 h - 18 h	non autorisées	8 h - 12 h
ES/SS 7 - 10	12,540	FUISSE / BUSSIÈRES	9 h -18 h	non autorisées	8 h - 18 h	non autorisées
ES/SS 8 - 11	10,910	BISSY / CHISSEY	non autorisées	8 h - 18 h	non autorisées	8 h - 12 h
ES/SS 9 - 12	11,710	ROYER / VERS	non autorisées	8 h - 18 h	non autorisées	8 h - 12 h

105.7 Fm
Val de Saône

94.3 Fm
Cluny

EN DIRECT

Rallye des vins Mâcon
Parc des expos 27-28-29 Mai 2011



Rapports de courses
Interviews des pilotes
Remises des prix



LA RADIO OFFICIELLE
www.clubaltitude.fr